



HAL
open science

LA GLOBALISATION ECONOMIQUE EST-ELLE UN FACTEUR DE SÉCURITÉ ET DE PAIX ?

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. LA GLOBALISATION ECONOMIQUE EST-ELLE UN FACTEUR DE SÉCURITÉ ET DE PAIX ?. Guerres et conflits économiques, Mar 2017, Paris, France. hal-02265591

HAL Id: hal-02265591

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02265591v1>

Submitted on 26 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GLOBALISATION ECONOMIQUE EST-ELLE UN FACTEUR DE SÉCURITÉ ET DE PAIX ?

Jacques Fontanel

Institut Libre d'Etudes des Relations Internationales
Paris

Mars 2017

Résumé : Pour les libéraux, la mondialisation économique était supposée développer els échanges commerciaux et conduire à une « globalisation heureuse ». La fin de l'histoire était annoncée. Or, les guerres subsistent, ainsi que les conflits économiques, politiques ou stratégiques, voire environnementaux. La permanence des enjeux étatiques divergents conduit à des politiques de puissance. La mondialisation devient surtout un facteur de privatisation des Etats et à une hégémonie américaine. L'économie est à la fois une cause de guerre et un moyen des conflits armés. Les valeurs économiques et militaires deviennent indissociables, ce qui exprime de manière claire la relation étroite entre la mondialisation et les rapports de force dans le monde d'aujourd'hui.

Mots : Globalisation économique, sécurité nationale, paix, leadership mondial, rapports de force, Etats.

L' « actuelle » mondialisation n'est pas originale¹. Le processus de mondialisation a connu un essor considérable à la fin du XIXe siècle, avec un relent guerrier de la colonisation et du partage du monde, ce que Lénine théorisa sous le terme d'impérialisme. A l'époque, la plupart des économistes libéraux analysaient ce processus comme un facteur de paix. Engels fut le seul à exprimer la fin de ce « type de mondialisme capitaliste » par une grande guerre mettant aux prises les grandes nations industrielles, dans une guerre mondiale très meurtrière qui ne négligera aucun Etat. Cette première mondialisation s'est achevée en 1914 avec la Seconde Guerre Mondiale, que seul Friedrich Engels avait annoncé les grands méfaits. Pendant l'entre-deux guerres mondiales, le processus de globalisation a été interrompu par la crise de 1929 et l'application des politiques keynésiennes. La guerre est venue provoquer un grand trouble dans le processus de mondialisation. En 1945, l'existence de deux systèmes économiques antagoniques (capitalisme versus socialisme) a favorisé le retour vers les Etats et les alliances. En fait, la « guerre froide » a été un frein au processus de mondialisation et pendant un temps, un soutien aux antagonismes et à la division du monde en trois parties opposées moralement, militairement et structurellement. On a alors assisté à une lutte de

¹ Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse, Collection « La Librairie des Humanités », L'Harmattan, Paris

systèmes qui n'engageaient pas à une mondialisation pourtant revendiquée par les deux parties engagées, même si cette attente a été partiellement brouillée par les processus de régionalisation.

La globalisation accélérée depuis le début des années 90 a posé naïvement la question de *la fin de l'Histoire* sous une forme nouvelle. Assiste-t-on, par la mondialisation des échanges, à une nouvelle et définitive tendance à la pacification des relations internationales ? L'évolution des faits ne semble pas donner suite à une telle hypothèse. Aujourd'hui, la communauté des économistes est divisée sur la vigueur du lien et le sens de la causalité entre le monde marchand et les conflits armés commerce. Le postulat de la pensée libérale d'une paix entretenue par le respect, *sous certaines conditions*, des conditions du marché de circulation des facteurs et des biens est encore dominant dans les esprits. Or, malgré la libéralisation du commerce et le processus de mondialisation, et malgré le rejet de la stratégie MAD, on assiste à une multiplication des conflits. Dans ces conditions, les valeurs économiques que défend le monde marchand ne peuvent pas toujours se présenter comme les fondements principaux de la paix. Les intérêts économiques restent toujours, comme dans l'Antiquité, des facteurs de conflits militaires. La guerre en Afghanistan, en Irak, au Liban, les guerres civiles, le droit d'ingérence sont autant de signes annonciateurs du lien réduit qui unit le processus de mondialisation et la paix. On peut même s'interroger sur la question suivante. A partir d'un certain niveau de mondialisation, n'existe-t-il pas des effets contraires qui réfutent les effets d'un tel processus et qui conduisent à une contestation et à un refus ? C'est ainsi que la vitesse rapide d'un processus de globalisation favorise souvent les régions riches au détriment des régions pauvres, elle provoque une précarité devenue de plus en plus inacceptable compte tenu des capacités de production humaine et elle suggère l'hégémonie de certaines valeurs religieuses ou philosophiques qui ne sont pas reconnues par toutes les parties. Autrement dit, le processus de mondialisation trouve alors des freins, des oppositions et des contestations au fur et à mesure où son développement se réalise comme un objectif en soi, sans référence aux valeurs éthiques, morales ou économiques qui concernent les multiples groupements constitués dans l'espace, dans les objectifs de vie ou dans les croyances métaphysiques.

Pour les libéraux, les conditions de la paix libérale porte non pas sur l'égalité, mais sur l'équité dans le respect de la compétition et de l'apport productif effectif de chacun. Or, l'égalité dans les rapports internationaux est discutée et discutable, compte tenu de règles de fonctionnement qui ne sont pas neutres. Le système économique international est largement dominé et organisé par les grandes puissances et par les firmes multinationales. Dans ces conditions, l'émergence d'une vraie égalité paraît illusoire. Dans ce contexte, la paix libérale conduit à l'exacerbation des risques de conflit, car elle consacre la permanence des enjeux de puissance, la suprématie des intérêts individuels et la bonne conscience dans l'inégalité des hommes, des groupements humains ou des Nations. La question est enfin de savoir jusqu'à quel point les enjeux de puissance et des intérêts privés peuvent menacer l'intégrité du service public offert par les États.

A côté de l'idée dominante d'une « mondialisation heureuse », se pose la question des enjeux de puissance des acteurs des relations internationales. La résurgence des conflits dans un monde où l'État et l'intérêt commun sont concurrencés d'un côté par des firmes toujours plus grandes et puissantes et de l'autre, par les volontés d'Empire d'un seul État, qui porte le libéralisme dans ces fondements soulève les difficultés inhérentes à la relation globalisation capitaliste et permanence de la paix mondiale.

La guerre « archaïque » avait pour objectif la prédation des ressources physiques et des hommes dans le cadre de l'esclavage. Elle permettait à une Nation de se développer au détriment d'autres entités similaires. Au fond, la guerre était un facteur de développement pour les uns et de sous-développement pour les autres. Ce n'est que récemment, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, que l'idée d'une relation étroite entre l'économie et la guerre s'est dessinée. L'idée de pacification des relations internationales par le commerce est traditionnellement associée au libéralisme anglo-saxon. Pour Adam Smith, la mondialisation est un moyen de développement, mais il ne la revendique pas pour autant. Il accorde, maintenant, au moins dans un premier temps, une importance décisive aux Nations. Le commerce international se présente alors comme un moyen alternatif d'accéder aux richesses et aux ressources, autrement que par la conquête militaire, et d'éviter ainsi que les conflits entre les Nations ne soient résolus que par la manière violente. En 1795, Emmanuel Kant, dans son *Projet de paix perpétuelle*, considère que le trépied de la paix porte premièrement sur des Républiques libres et souveraines ayant leur propre droit public, deuxièmement sur des Lois et organisations internationales établissant un droit des gens et un droit cosmopolitique ensuite et troisièmement sur l'interdépendance commerciale.²

Le pouvoir pacificateur du commerce devient rapidement un des piliers de la théorie libérale, et participe donc à la construction du mythe. Cette idée sera reprise sans réflexion supplémentaire excessive par la pensée néo-classique, pour laquelle le respect des règles du capitalisme est suffisant pour conduire à une paix, puisque chacun reçoit son dû, en fonction de sa productivité marginale. L'idée maintes fois répétée est de considérer que lorsque les produits s'échangent et bougent, les soldats restent dans leurs garnisons et donc n'engagent aucun mouvement vers les frontières étrangères. Quand les produits bougent, les soldats ne bougent pas.

La question est alors de savoir pourquoi les Etats (ou les groupes, dans le cas de guerre interne) font la guerre ? Il existe une lutte entre individus ou des collectivités privées ou publiques pour le contrôle de ressources et l'appropriation du pouvoir. Cette explication n'est pas suffisante. Ainsi, un conflit n'est pas nécessairement un phénomène par essence négatif pour tout le monde. Au XIX^e siècle, les socialistes utopiques étaient pour la plupart favorable aux guerres coloniales, lesquelles accélèrent la mise en place d'une Civilisation occidentale jugée supérieure. Dans ce contexte, la guerre apparaissait comme le triomphe de l'homme rationnel sur l'homme sauvage. Aujourd'hui encore, le conflit violent apparaît parfois comme la seule issue lorsqu'une société ne dispose pas ou plus de moyens de gérer et de résoudre des intérêts divergents. Certaines guerres naissent de conflits d'intérêts qui ne sont pas nécessairement économiques, qui touchent notamment les conditions des hommes. Une guerre contre le colonialisme, si aucune autre solution ne s'avère imaginable, constitue parfois le seul moyen de libération des hommes et des esclaves. Dans ce cas, elle porte en elle un projet de développement économique, social et humain pour les hommes dominés. Aujourd'hui, avec l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, remis partiellement en cause par le droit d'ingérence, les guerres se présentent comme un moyen politique pour accélérer les valeurs humaines et de respect des lois démocratiques et marchandes.

Pour l'école de pensée dominante, la première vertu de la mondialisation est sa capacité à accroître la prospérité économique, laquelle à son tour favorise l'expression des valeurs pacifiques dans le monde. La mondialisation encourage les contacts et promeut la communication entre acteurs privés et publics et entre pays, facilitant ainsi

² Kant déclare dans son *Projet* : « L'esprit commercial [...] est incompatible avec la guerre. »

l'établissement de politiques coopératives. Avec le développement des échanges, les considérations liées aux interdépendances économiques deviennent trop fortes pour que les conflits puissent émerger. Les gains par le commerce poussent les acteurs privés à faire du lobbying en faveur de la paix auprès de leurs gouvernements. Ce comportement est bien sûr renforcé par l'expression d'un intérêt individuel, logiquement réfractaire à l'idée d'aller mourir pour d'obscures raisons. La prospérité réduit l'agressivité et les griefs fondés sur les inégalités. Dans ce contexte, il en a été déduit, de manière simpliste, que les interdépendances économiques entre deux pays dans le cadre d'une mondialisation maîtrisée réduisaient le risque de conflit.

L'ordolibéralisme aussi bien à l'UE qu'à la BCE³, très fort en Allemagne, est fondée sur trois principes :

- L'économie de marché est le plus efficace des systèmes économiques, car les prix constituent des indicateurs essentiels justifiant les décisions rationnelles des agents économiques. Il est nécessaire de respecter la propriété privée, la liberté d'entreprendre, de contracter, d'échanger, de consommer et de prendre des risques en assumant ses responsabilités. La concurrence, libre d'accès, doit s'imposer, dans le cadre d'un maintien de la stabilité monétaire assurée par une banque centrale indépendante
- Ce système ne fonctionne pas automatiquement. Il a besoin de l'Etat pour mettre en œuvre les lois du libéralisme et pour veiller à leur respect. Cependant, l'équilibre budgétaire de l'Etat pour les opérations courantes doit être respecté et la dette publique n'est admise que pour le financement des investissements productifs.
- Il faut assurer la sécurité des transactions, mais aussi développer un principe de solidarité sociale en faveur des plus démunis ou des exclus du système.

Dans ce cadre, les tensions sociales et internationales tendent à disparaître et la paix devient alors la situation la plus probable.

Cependant, si l'expérience vécue témoigne du fait que la guerre coûte aussi cher économiquement qu'humainement, il est difficile de quantifier ce prix. Le raisonnement probablement le moins inexact fait intervenir le concept de *coût d'opportunité*. Quel est donc le coût d'opportunité associé à la guerre ? C'est le coût économique de la campagne militaire doit être ajouté le manque à gagner de ce qui n'aura pas été réalisé à cause de la guerre, c'est-à-dire les avantages économiques liés au commerce avec le pays contre lequel on va combattre. Plus ce coût est élevé, plus les chances sont fortes que l'avantage économique escompté par la victoire militaire soit réduit. Or, plus les liens commerciaux sont forts, plus le coût d'opportunité augmente. Dans ce contexte, la mondialisation rend les Etats économiquement plus solidaires et donc moins sensibles aux sirènes guerrières.

Un autre raisonnement aboutissant à un résultat similaire peut aussi être avancé. Les ruptures d'échanges commerciaux constituent un signal de conflit, qui s'apparente militairement à la destruction de ponts. Elles conduisent à une aggravation de la séparation entre les deux adversaires, à l'accentuation du déficit d'information et au constat du mal irréversible. Dans ce contexte, le coût devient très élevé et le conflit armé ne peut alors que s'aggraver, prendre des formes extrêmes et de moins en moins cohérentes en termes économiques. Cette hypothèse de travail donne une explication intéressante de l'aggravation des conflits consécutive à l'émergence de problèmes économiques associés. Cependant, elle ne prend pas en compte les facteurs politiques, idéologiques, et identitaires, qui ne peuvent pas être analysés par la seule voie d'expression des enjeux de richesse et de pouvoir. Le concept de mondialisation n'a pas le même sens pour tout le monde, il n'en a pas non plus les mêmes contours. Les avantages des uns sont souvent des désavantages pour les autres. Dans ce contexte, les

³ Devoluy, M. (2017), L'ordolibéralisme et la zone euro. Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg,.

« perdants », au moins sous une forme relative, peuvent s'opposer à ce processus en vue de conserver ses prérogatives.

En fait, le commerce et la conquête militaire sont des moyens substituables pour acquérir les ressources nécessaires à la stabilité politique et à la croissance économique d'Etats nations souverains. Ils ne s'opposent pas, ils sont même parfois complémentaires. Notons cependant que la mondialisation ne se limite pas à l'économie, qu'elle permet aussi le rapprochement culturel, la communication, et *in fine* l'émergence de biens publics mondiaux. Il s'agit d'un processus favorable au développement économique, mais qui ne va pas non plus sans conflits et sans doute sans guerre.

Permanence des enjeux étatiques de puissance

La mondialisation constitue une démarche « progressiste ». Marx le premier le reconnaît. « La bourgeoisie, par l'exploitation du marché mondial, a rendu cosmopolites la production et la consommation de tous les pays. [...] L'ancien isolement local et national où chacun se suffisait à lui-même fait place à une dépendance mutuelle entre nations. [...] Grâce à ce perfectionnement rapide de tous les instruments de production, grâce aux communications rendues infiniment plus faciles la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. ». La dépendance mutuelle entre nations, que provoque l'extension du mode de production capitaliste, atténue les conflits des intérêts concurrents des bourgeoisies nationales. Cependant, pour Marx, la disparition définitive des conflits n'aura lieu que lorsque l'extension inéluctable du mode de production capitaliste débouchera sur la victoire du prolétariat, synonyme d'avènement de la société sans classe, d'abord dans les Etats pris isolément (mise en place du socialisme), ensuite au niveau mondial (avènement du communisme). Le jour où tombe l'antagonisme de classes au sein de la même nation, tombe également l'hostilité des nations entre elles. »⁴ Il existe donc deux étapes dans le processus de « cosmopolitisation » (globalisation marxiste), d'abord, l'atténuation, par le commerce, des conflits entre bourgeoisies avant la victoire du prolétariat par la prise de l'outil de production.

La mondialisation d'aujourd'hui est critiquée⁵. Elle est accusée de développer les inégalités et les facteurs de conflits, en donnant le pouvoir aux acteurs de la finance internationale et à un monde marchand sans scrupule. Telle qu'elle se dessine aujourd'hui, elle ne conduit pas à la convergence des conditions de vie partout dans le monde. Elle augmente, au contraire, les disparités et elle aggrave la pauvreté d'une partie croissante de la population mondiale. La mondialisation laisse une marque douloureuse dans les pays en développement, avec l'endettement croissant, les déséquilibres de la production nationale, le creusement du gap technologique ou la dégradation de l'environnement. Dans ces conditions, contrairement à ce qu'affirme l'Organisation Mondiale du Commerce, la mondialisation ne participe pas aux facteurs qui produisent les conditions de la paix.

Pour Amartya Sen⁶, la mondialisation ne deviendra un processus fécond que si elle est capable de résoudre les questions d'emploi, de conditions de vie et de précarité. Dans ce contexte marchand, le développement des solidarités devient une nécessité. La mondialisation n'est pas en mesure d'assurer la prospérité pour tout le monde, elle

⁴ Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848.

⁵ Fontanel, J. (Civilisations, globalisation et guerre (en collaboration notamment avec Arrow, Klein et Sen), PUG, Débats, 2003.

⁶ Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations ?, in Fontanel (2003). Op . Cit.

maintient et développe même des inégalités ; lesquelles sont des facteurs de violence, de guerre et d'instabilité politique. Elle ne dispose pas de mécanismes modérateurs, fondé sur des solidarités minimales, des déséquilibres capables d'encadrer les évolutions économiques. Aujourd'hui, les pays pauvres souffrent d'une insécurité croissante, alors que les pays riches, et notamment les Etats-Unis, ont une tentation sécuritaire excessive. Dans ce contexte, la mondialisation permet aux groupes aisés (pays ou classes sociales) qui profitent du système de marché de se conduire comme des îlots de prospérités qu'il convient de protéger contre les agressions des « damnés » de la Terre, qui naissent et se développent à l'intérieur comme à l'extérieur de des pays développés.

L'Etat est un acteur essentiel du processus de mondialisation. Il défend fondamentalement les intérêts commerciaux et financiers, notamment auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce et du Fonds Monétaire International. Il devient un instrument de défense de l'intérêt particulier et du fonctionnement des lois du capitalisme. Les gouvernements protègent aussi les intérêts économiques nationaux. Si les grandes puissances économiques continuent à être gérées par des Etats forts, ceux-ci ne limitent pas leur action à la protection du système de libre-échange généralisé. Ils soutiennent des grandes entreprises dont le caractère national s'estompe pourtant. Il n'empêche que la collusion entre les intérêts publics et privés ne permet guère de différencier ce qui appartient à un intérêt collectif bien compris et les intérêts privés de firmes privées, au fort pouvoir politique. La militarisation des Etats-Unis (dont les dépenses militaires représentent une somme équivalente à celle de toutes les dépenses militaires des autres pays du monde) est la réponse principale apportée à ces nouvelles menaces, au détriment d'efforts éventuels de solidarité et de justice sociale. La guerre d'Irak est-elle une réponse aux difficultés économiques des Etats-Unis en termes de dépendance énergétique ? Dans ce contexte, le secteur militaire vient au secours de l'économie au prétexte de considérations démocratiques et humanitaires discutables.

Il y a une confusion entre la sécurité économique et la sécurité militaire, ce qui constitue parfois une menace spécifique pour la mondialisation et une expression d'une hégémonie des puissances occidentales, sous la direction peu discutable des Etats-Unis. Pour le gouvernement américain, la sécurité nationale englobe les valeurs en entités économiques. Sans une puissance économique forte, le secteur militaire ne peut affirmer son rôle sécuritaire⁷. L'exemple soviétique est là pour rappeler que les forces militaires ne peuvent s'exprimer avec efficacité sans une économie puissante, adaptée et capable de financer le besoin de sécurité des citoyens.

Les entreprises multinationales évoluent dans un environnement qui va devenir de plus en plus hostile à leurs activités, à leur délocalisation et à leur recherche permanente de privilèges au bénéfice des actionnaires et de la technostructure au détriment des autres citoyens. L'absence actuelle d'un mouvement mondial d'opposition, comparable à celle des syndicats nés au XIXe siècle, laisse encore un avantage important aux bénéficiaires de la mondialisation. Mais les excès de ceux-ci et leur impunité pourraient bien être l'occasion de la création d'un grand mouvement social. Dans ce contexte, les moyens militaires seraient bien inadaptés à la répression de ses revendications. L'ordre mondial du XXIe siècle a des chances importantes d'être marqué par le retour des logiques de puissance nationale. La mondialisation n'érode pas de manière mécanique des logiques de puissance. Au contraire, elle développe des stratégies de puissance et d'appropriation favorisées temporairement par les dynamiques d'interdépendance. La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : Est-ce que les citoyens des Etats démocratiques se

⁷ Fontanel, J. (§(2004), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Grenoble, p. 17 et s.

reconnaissent dans les actions de l'Etat ? N'assiste-t-on pas à une privatisation de l'autorité publique.

La mondialisation, un facteur de privatisation des Etats et d'hégémonie américaine

Plus les marchés sont importants, plus les entreprises s'étendent, jusqu'à être comparées, en taille ou puissance financière, à de véritables Etats. En vérité, la complexité du monde apparaît dans toute sa violence et ses aléas. Les acteurs économiques sont complexes, ils ont plusieurs casquettes. Aujourd'hui, les hommes d'affaires hantent les couloirs ministériels et vice versa. Pour les élections, les entreprises sont sollicitées, lorsqu'elles n'engagent pas elles-mêmes des actions politiques internes ou externes.

Les firmes sont amenées à jouer un rôle significatif dans les relations interétatiques, pas seulement comme acteurs que les Etats doivent prendre en compte pour définir l'intérêt général, mais en tant qu'entités capables de se mettre en concurrence directe avec les Etats, d'égal à égal, et disposant de moyens d'action presque équivalents. Dans certains cas, l'Etat peut être un instrument au service des multinationales, ce qui s'apparente à une privatisation de l'intérêt national. Il est alors tout simplement un prolongement des intérêts privés, un « serviteur » des pouvoirs commerciaux et financiers. Les relations internationales elles-mêmes se privatisent. Les hommes d'affaires s'engagent dans la vie politique ou exercent une influence non négligeable par leurs financements ou leurs engagements dans les couloirs parfois sombres des règles démocratiques. Il est facile de constater l'accroissement des « pantouflages » et des « accords de production » qui révèlent, à terme, des compromissions électorales. Combien de fois ces accusations ont-elles été portées contre l'entourage du Président Bush !

La guerre est susceptible de prendre des formes nouvelles fondées sur des formes d'esclavage économique au profit des grandes firmes multinationales, sans autres champs de bataille qu'un marché faiblement concurrentiel. La question ne se pose pas seulement pour les firmes militaires ou pétrolières dont on distingue peut-être plus facilement le lien entre marché et conflit. Les multinationales, mêmes les plus *inoffensives*, conduisent n'importe quel espace d'échange et de commerce à des enjeux de conflictualité.

Il faut enfin poser la question de la fameuse thèse complot des industries de guerre. Ce qui fait la spécificité du *complexe militaro-industriel*, et lui donne son statut unique, vient du fait que les industries de l'armement ne franchissent pas seulement la ligne entre intérêt commercial et intérêt national : elles sont en lien direct avec l'acte de guerre lui-même. Leur prospérité n'est pas seulement liée à la conquête et à la maîtrise des marchés, elle est aussi liée à la guerre ou à la menace de conflits. Ces entreprises industrielles transnationales ignorent aujourd'hui les frontières et elles acquièrent une puissance financière et un pouvoir d'influence considérables. Compte tenu du caractère spécifique de ces industries, de son exigence de secret et de son refus de respecter les lois de l'Organisation Mondiale du Commerce, le poids du complexe militaro-industriel est considérable dans la vie politique. L'activité économique de l'armement est prospère et les cours des actions de ses entreprises sont florissantes depuis 1945. Dans ce cadre, les citoyens de sont plus égaux. On assiste alors à une utilisation « privatisée » de l'intérêt collectif.

Enfin, la mondialisation contribue à l'érosion du pouvoir réel des Etats (au sens de représentant de l'intérêt public collectif), en remettant leur pouvoir coercitif aux mains des plus grandes multinationales, et en reléguant au second plan les canaux diplomatiques au profit des « mécanismes régulateurs » du marché. Elle ne menace pas

seulement les modes d'expression des relations interétatiques, car elle défigure aussi les valeurs locales en introduisant la convergence des modes de consommation, des cultures et des goûts⁸.

Le modèle libéral s'impose comme mode de pensée universel et de fonctionnement du monde. Ainsi le concept de gouvernance, emprunté aux entreprises (*corporate governance*) se trouve désormais au centre du discours des institutions de Bretton Woods, qui jusque dans les années 90 parlaient encore plus sobrement, sans pour autant nécessairement plus de succès, d'ajustements structurels. Le langage révèle ici un changement radical de philosophie. Dans ce contexte, le pays hégémonique économiquement et militairement impose ses modes de pensée, ses contraintes, ses valeurs, ses produits, sa finance et sa culture. Le principe d'ingérence humanitaire est s'applique aujourd'hui non seulement à des situations humainement insupportables, mais aussi aux conditions d'expression de l'hégémonie du monde américain et occidental.

Les Etats-Unis possèdent en même temps une puissance militaire et économique inégalée sur l'ensemble de la planète⁹. Dans ce contexte, il faut se rappeler les mots du Roi Lear « On obéit à un chien quand il a le pouvoir ». Or, l gouvernement des Etats-Unis affiche une volonté certaine de domination économique, commerciale et culturelle. Elle se donne les moyens militaires pour la faire respecter le cas échéant. et à promettre d'utiliser leur écrasante suprématie militaire à cette fin. Cette volonté hégémonique assumée ne manquera pas de contestations croissantes dans le monde entier. Le terrorisme en est une expression antipathique de ce phénomène, qui risque de s'amplifier dans les années à venir jusqu'à remettre en cause les bases économiques d'un système qui a besoin de sécurité pour exprimer sa capacité d'innovation et de développement. Le gouvernement américain, sous couvert d'intérêt national, cherche à limiter tous les risques économiques, politiques et militaires. Dans ce contexte, il a tendance à s'exprimer comme un gouvernement mondial, dominé sans partage par les Etats-Unis et imposé par la force de leur outil militaire surdimensionné.

Le constat des dérives et dommages collatéraux de la mondialisation sont facilement indentifiables, notamment la financiarisation des échanges, la militarisation des rapports privés et la privatisation des activités publiques. La mondialisation forcée et inégale ignore les identités culturelles et les enjeux d'un développement durable, et elle favorise la superpuissance hégémonique et autoritaire. Cependant, celle-ci sera inévitablement défiée, notamment aux plans religieux, philosophiques et culturels. Il en résultera de nouveaux risques sécuritaires.

L'économie est à la fois une cause de guerre et un moyen des conflits armés¹⁰. La "guerre" a changé de nature. Si elle n'est pas le souci principal des sociétés d'aujourd'hui, elle est une menace récurrente, sans bataillons sur un champ de bataille. Ce n'est pas la fin de l'histoire, c'est plutôt d'une autre histoire dont il faut parler¹¹. Elle n'exprime plus un conflit sur un champ particulier, elle est diffuse, fondée sur des variables politiques, militaires et économiques. La guerre économique est au terrorisme d'Etat ce que les destructions guerrières sont aux conflits armés. Il s'agit d'utiliser les armes adaptées pour obtenir un droit ou l'exercice d'une domination. À ce titre, les blocus, les sièges ou les

⁸ Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse, Collection « La Librairie des Humanités », L'Harmattan, Paris

⁹ Fontanel, J. (§(2004), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Grenoble, p. 17 et s.

¹⁰ Galbraith, J.K. (1993), le pouvoir économique autonome : une vue économique, in Fontanel, J. (Ed.), Economistes de la paix, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble. Fontanel, J. (1993), Economistes de la paix, Presses Universitaires de Grenoble.

¹¹ Fukuyama, F. (1991), La fin de l'histoire et le dernier homme, Flammarion, Paris.

actions de puissance de type mercantilistes peuvent redevenir des techniques de guerre ou de conflit reconnus par les Etats. C'est pourquoi les valeurs économiques et militaires deviennent indissociables, ce qui exprime de manière claire la relation étroite entre la mondialisation et les rapports de force dans le monde d'aujourd'hui¹².

Bibliographie

Devoluy, M. (2017), L'ordolibéralisme et la zone euro. Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg,

Fontanel, J. (2004), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Grenoble, p. 17 et s.

Fontanel, J. (1993), Economistes de la paix, Presses Universitaires de Grenoble.

Fontanel, J. (2003), Civilisations, globalisation et guerre (en collaboration notamment avec Arrow, Klein et Sen), PUG, Débats, 2003.

Fontanel, J. (2004), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Grenoble, p. 17 et s.

Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse, Collection «La Librairie des Humanités», L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2007), Ethique et guerre, in Questions d'Ethique (J. Fontanel, Ed.), Coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2007), Questions d'Ethique (J. Fontanel, Ed.), Coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits, L'Harmattan, Paris.

Fukuyama, F. (1991), La fin de l'histoire et le dernier homme, Flammarion, Paris.

Galbraith, J.K. (1993), le pouvoir économique autonome : une vue économique, in Fontanel, J. (Ed.), Economistes de la paix, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Marx, K., Engels, F. (1948), *Manifeste du parti communiste*,

Passet, R. (2000), L'illusion néo-libérale, Fayard, Paris.

Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations ?, in Fontanel (2003), Civilisations, globalisation et guerre (en collaboration notamment avec Arrow, Klein et Sen), PUG, Débats, 2003.

¹² Fontanel, J. (2007), Ethique et guerre, in Questions d'Ethique (J. Fontanel, Ed.), Coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits, L'Harmattan, Paris.